



C.F.P.P.A. de

L'Épine

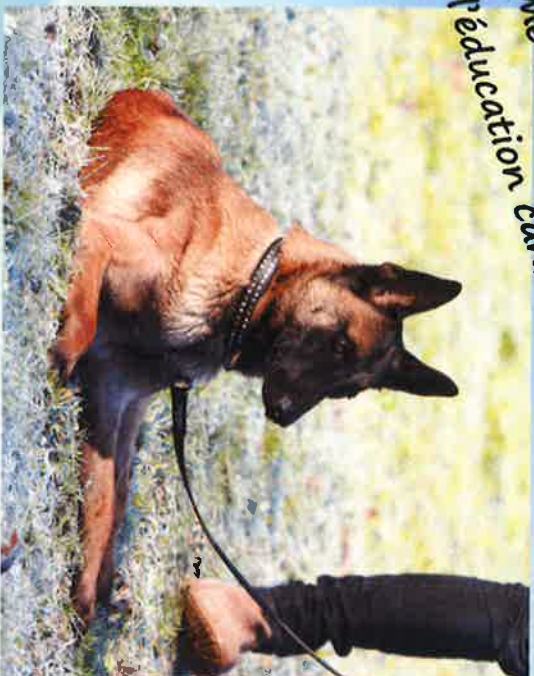
Formation d'adultes et d'apprentis

Brevet Professionnel « éducateur canin »

en

Formation continue

*Le diplôme des professionnels
de l'éducation canine*



C.F.P.P.A. de l'Épine

Antenne du CFA de la Marne

52 Allée du château

51460 L'ÉPINE

☎ 03.26.68.66.11

✉ 03.26.68.66.26



cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.cfppalepine.fr

BP « éducateur canin »

Formation diplômante sur **8 mois**, encadrée par des professionnels du monde canin (vétérinaire, éducateurs canins, etc.) :

- 70% en centre
- 20% en entreprise
- 10% en FOAD (Formation Ouverte à Distance) (Validé pour les titulaires du BAC)

Pour quoi faire ?

- ✓ S'installer « Educateur Canin »
- ✓ Etre salarié « Educateur Canin »
- ✓ Accéder à la capacité professionnelle d'éducation canine



Diplôme de niveau IV (Bac) reconnu par le Ministère de l'Agriculture

Pour qui ?

- ✓ Demandeurs d'emploi
- ✓ Educateurs canins sans diplôme
- ✓ Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)

Conditions d'admission

- ✓ Avoir au moins 18 ans
 - ✓ Etre titulaire d'un CAP, BEP, d'un niveau de fin de seconde ou d'un BAC et justifier au moins d'un an d'activité professionnelle dans n'importe quel domaine
- OU
- Justifier au moins de 3 ans d'expérience professionnelle dans n'importe quel domaine ou d'un an dans le domaine du chien



La formation :



UC1	Connaissances cynotechniques et cynophiles dans une perspective de conseil
UC2	Conduite d'un processus d'éducation canine
UC3	Conseil au client dans les domaines d'éducation canine
UC4	FOAD ou VAA* : Mathématiques
UC5	Mécanismes scientifiques nécessaires au processus d'éducation canine
UC6	FOAD ou VAA* : Communication
UC7	Caractéristiques d'une entreprise d'éducation canine et de son environnement socio-économique
UC8	Gestion de son entreprise et commercialisation de ses prestations
UC9	Réglementation dans la création et conduite de l'activité
UC10	Les activités de compétition canine
UC11	Les activités de travail de chien de troupeau
UC12	Utilisation du clicker training dans un processus d'éducation canine

* VAA : Validation des Acquis Académiques

2 périodes de stage

Début de la formation : **novembre**